

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 95.063

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 16 Mai à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

6 Mai 1995

6 Mai 1995

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, CANDAU, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, GAVEN, et Mme FONTAN, Adjointes

M. BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BERLAND, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, MARCONI, MONNARD, MUSSETTI, Mme PARROU SARLAT, MM. SABATHIER et TAP Conseillers,

ABSENTS- EXCUSES : MM. HUGENDOBLER, ALONSO, LACOTTE, MOULINEAU, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN et REVOLAT

Nombre de Conseillers
en exercice : 31
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 23

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Décision Modificative de crédits n° 2/95

VOTE : Adopté à l'unanimité

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une décision modificative de crédits N° 2 aux crédits de l'exercice 1995;

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU l'Avis de la Commission des Finances,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- De modifier les crédits de l'exercice 1995, par une décision modificative N° 2 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<u>FONCTIONNEMENT</u>		
951.42/657		
- PETITE ENFANCE (SUBVENTION)	+ 126 000	
. Espace Jeunesse	+ 25 000	
. Les Moussaillons	+ 90 000	
. Les Calinous	+ 7 000	
. Club Santé	+ 4 000	
Loisirs Jeunes		
944.9/657		
- Subvention	- 21 700	
951.9/657		
- ROYAN VACANCES JEUNESSE (SUBVENTION)	+ 32 000	
- A.F.R.	+ 3 500	
940.31/6606		
- Frais Commémoration cinquantenaire	- 22 400	
940.31/657		
- Subvention ETOA	+ 22 400	
970.00/669		
- Dépenses imprévues	- 139 800	
	=====	
	0	

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,
Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 29 Mai 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS